

**Bon à
Savoir!**
du numérique



DIGIPOSTE

Plus qu'un coffre fort numérique

BAS_001



🔍 DigiPoste est un service proposé par La Poste qui veut simplifier la vie de tout un chacun avec nos documents administratifs. En effet, à chaque démarche en ligne, nous devons scanner et re-scanner notre carte d'identité, notre justificatif de domicile... Surtout, on ne les a pas toujours sous la main...

👍 Avec DigiPoste, c'est fini ! Il vous propose un coffre-fort numérique dans lequel vous pourrez enregistrer en toute sécurité ces documents et les utilisez à tout moment. Vous pouvez les ajouter depuis votre ordinateur ou les scanner directement grâce à l'appareil photo de votre smartphone !

🔗 Mais on peut aussi connecter nos comptes administratifs (et pas que !) avec notre compte DigiPoste. L'intérêt ? Récupérer des documents utilisés sur ces sites pour les avoir à disposition à tout moment depuis votre coffre-fort numérique.

!! Le petit plus ?

Démarrez vos démarches administratives depuis l'espace DigiPoste.

En un endroit, retrouvez donc vos papiers, sécurisez vos documents et réalisez vos démarches en quelques clics sans avoir à naviguer d'un site à l'autre.

✅ Simple, pratique et gratuit (jusqu'à 5 Go de stockage et 5 organismes connectés) :
<https://www.laposte.fr/.../tous-mes-documents-partout-et...>

📌 Si jamais vous rencontrez des difficultés ou souhaitez progresser dans le domaine numérique, les conseillers numériques du territoire de la #CCAPV animent des ateliers gratuits et accessibles à tous !

Contactez-les au 07 88 85 40 31 (Romain), au 07 88 85 43 71 (Damien) ou par mail : conseiller.numerique@ccapv.fr, et retrouvez toute l'actualité des conseillers numériques du territoire de la #CCAPV ici:

👉 <http://ccapv.fr/servi.../france-services/conseils-numeriques>